

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### MISE À JOUR DE L'UTILISATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES DANS LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES

#### 26 & 27 OCTOBRE 2019 - CANET-EN-ROUSSILLON

#### > BULLETIN À RENVOYER À :

CENA - Sandrine NAVARRETE MASSON

Merci de renvoyer votre bulletin à l'adresse postale indiquée sur notre site Internet page « Contact » et sur la page dédiée à ce séminaire.

DATE :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

PROFESSION :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

REGIME ALIMENTAIRE :

EMAIL :

Souhaitez-vous être inscrit(e) sur notre Mailing List et recevoir les prochaines dates et informations des séminaires?

OUI

NON

#### > TARIFS

Coût par week-end : 257€ les deux jours.

Inscription anticipée avant le 26 Août 2019 : 227€ les deux jours.

Paiement comptant par chèque ou par virement bancaire (Retrouvez nos coordonnées bancaires et conditions dans nos CGVF).

#### > LIEU DES COURS & HORAIRES

Hôtel Host et Vinum  
34 avenue du Roussillon  
66140 Canet-en-Roussillon

Cours de 9h30 à 12h00  
Reprise de 14h00 à 17h45

L'inscription ne sera effective qu'accompagnée du bulletin d'inscription et du montant total du séminaire.

#### À NOTER :

Pour l'annulation d'une inscription anticipée dans les deux mois avant la date de séminaire, 20% du montant total de la somme initialement versée sera retenu.

Pour toute annulation après le 06 Octobre 2019, aucun remboursement ne sera possible.

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

PARAPHE P1/5:

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION

## MISE À JOUR DE L'UTILISATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

### DANS LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES

#### 26 & 27 OCTOBRE 2019 - CANET-EN-ROUSSILLON

#### PRÉAMBULE

De tout temps, les hommes se sont soignés avec les aliments, les plantes, l'eau, les applications d'argile, les bains, les manipulations, etc. Quoique non reconnue en France comme une médecine naturelle, la naturopathie sensibilise de plus en plus de personnes en France et dans le monde, des personnes en quête de santé véritable et de bien être. Et pour cause : la naturopathie est avant tout une hygiène de vie et un mode d'alimentation corrects, seuls moyens de maintenir la santé de l'homme sain et de restaurer celle du malade chronique.

Selon les conceptions du C.E.N.A. – Ecole Masson, le respect et l'observance par l'homme des lois de la nature et de la physiologie, lui apportent la santé. L'irrespect et l'inobservance de ces facteurs naturels se soldent par la maladie.

Nos formations s'adressent à tous ceux qui souhaitent prendre soin de leur santé et celles de leurs proches, ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent exercer dans des professions nécessitant ce complément de formation.

**La naturopathie est donc avant tout une démarche personnelle, un état d'esprit, que les élèves s'inscrits au C.E.N.A. devront respecter.** Il ne s'agit en aucun cas d'un enseignement d'une discipline de médecine.

#### ARTICLE 1. L'ENSEIGNEMENT PAR SÉMINAIRES À LA CARTE

**Les séminaires à la carte offrent une dimension humaine, favorisant l'échange et le partage des connaissances** (toutefois complémentaire à la formation par correspondance). **Les séminaires sont ouverts à tous.** Lors de nos séminaires, vous bénéficierez de la présence de partenaires spécialisés avec qui nous partageons la philosophie du C.E.N.A. – Ecole Masson.

**Ces séminaires sont organisés sur plusieurs jours et peuvent être suivis indépendamment en fonction des centres d'intérêts de chacun.** Vous pouvez retrouver nos programmes annuels de séminaires à la carte, les modalités et détails d'inscription sur notre site internet : [www.cena-ecole-masson.fr](http://www.cena-ecole-masson.fr)

Un plan d'études est annexé au contrat et précise : le programme d'enseignement et le contenu des disciplines étudiées.

**Il est également rappelé que le CENA ne prodigue aucun conseil ni consultation professionnels de type médical sous quelque forme que ce soit, ni ne promet aucune formation de cette ordre. Il ne peut se substituer en l'espèce à l'avis et/ou l'intervention d'un professionnel dûment habilité par un diplôme reconnu par les autorités compétentes. Néanmoins, il est important de préciser qu'aucun cas de consultation auprès de Sandrine Navarrete Masson sans prise de RDV spécifique ne sera pris en compte, ni par email, ni par téléphone, ni durant le dit séminaire.**

#### ARTICLE 2. ATTESTATION DE STAGE

À l'issue de la formation, l'élève s'il le désire, pourra faire une demande d'attestation de stage. Cette attestation mentionnant notamment les dates et l'intitulé du séminaire, est délivrée sous condition d'avoir suivi l'intégralité du programme et d'avoir réglé l'intégralité des sommes dues au titre du séminaire.

Il est entendu qu'il ne s'agit pas d'uni d'un diplôme reconnu par l'Etat, ni d'une certification qualifiante, mais simplement d'un outil justifiant de la présence de l'élève. À ce titre, l'élève est informé qu'il ne sera pas délivré de manière automatique mais uniquement si l'ensemble des conditions susvisées sont réunies.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION MISE À JOUR DE L'UTILISATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES DANS LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES 26 & 27 OCTOBRE 2019 - CANET-EN-ROUSSILLON

## ARTICLE 3. FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez vous inscrire à l'un ou à plusieurs de nos séminaires, nous vous invitons à **télécharger le bulletin d'inscription en lien avec la formation choisie, et de nous le renvoyer à l'adresse indiquée, accompagné du règlement du montant total de la formation. Il vous sera demandé de prendre note des conditions générales de vente formation et de nous les renvoyer signées.** Une fois les documents reçus par nos services, nous prendrons contact avec vous par email afin de valider votre inscription.

**Il est important de noter que les demandes d'inscriptions par email ne pourront valider votre participation.**

Le contrat entrera en vigueur à compter de la signature du bulletin d'inscription et des Conditions Générales de Vente. Il est impératif que l'élève retourne l'ensemble du contrat paraphé, daté et signé (par courrier) accompagné du règlement correspondant.

## ARTICLE 4. DURÉE DE LA FORMATION

La durée de formation est précisée sur le bulletin d'inscription relatif au séminaire sélectionné.

## ARTICLE 5. PRIX DES SÉMINAIRES & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le coût des séminaires fait l'objet d'une facturation et d'un règlement distincts de la formation par correspondance. Le prix annoncé sur le bulletin d'inscription est ferme et non révisable pendant la durée de la validité du contrat. Les modalités de paiement de la formation sont indiquées sur le bulletin d'inscription.

### • Conditions d'annulation

Notez que pour l'annulation **d'une inscription anticipée dans les deux mois avant la date de séminaire, 20% du montant total de la somme initialement versée sera retenu.**

**Pour toute annulation dans les trois semaines précédant la date du séminaire, aucun remboursement ne sera possible.**

Si la période d'application pratique a été effectuée avant la résiliation, elle sera également intégralement facturée.

## ARTICLE 6. HÉBERGEMENT , FRAIS DE RESTAURATION ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

**Merci de noter que l'hébergement et les frais de restauration ne sont pas compris dans le coût affiché des séminaires et seront à la charge de l'élève.**

Pour toute annulation du séminaire en cas de force majeure jusqu'à la date fixée par le C.E.N.A., **le Centre d'Enseignement ne pourra prendre en charge le remboursement des frais d'hébergements, ni de déplacement.**

Nous vous encourageons à faire le choix de modalités de réservation qui puissent être annulées ou modifiées.

## ARTICLE 7. SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Le prix de la formation comprend les supports pédagogiques et éventuels devoirs prévus au programme, ainsi que l'assistance pédagogique durant le séminaire. Lors de nos séminaires, un support d'apprentissage peut-être fourni. Lorsque c'est le cas, le support pourra être transmis avant, pendant ou à la suite du séminaire selon le stage choisi. Ce document sera format papier ou numérique envoyé par email.

**Merci de prendre note que les supports d'apprentissage ne sont pas délivrés de manière systématique durant le stage. Il vous est conseillé de vous munir d'un support pour la prise de notes.**

## ARTICLE 8. CONDITIONS FINANCIÈRES

### • Frais bancaires

Des frais bancaires seront automatiquement réclamés en cas de règlement retourné par un organisme bancaire suite à un impayé. **Pour les élèves résidant à l'étranger (hors métropole), ou concernant les frais de virements nous vous informons que les frais bancaires (virement, etc.) et frais d'envoi (poste) seront à la charge de l'élève.**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION

## MISE À JOUR DE L'UTILISATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

### DANS LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES

#### 26 & 27 OCTOBRE 2019 - CANET-EN-ROUSSILLON

#### • Frais d'annulation relatifs aux séminaires à la carte

Pour toute annulation à la demande de l'élève et selon les conditions énoncées dans l'article 5, le C.E.N.A. – Ecole Masson ne sera pas en mesure de rembourser les frais bancaires inhérents au paiement par virement bancaire. La date limite de remboursement sera spécifiée sur le bulletin d'inscription relatif au séminaire choisi.

#### ARTICLE 9. INTERRUPTION DES PAIEMENTS ET SUSPENSION DE LA FORMATION

En cas d'interruption de paiement le service recouvrement sera saisi pour prendre toutes les mesures nécessaires au respect de l'échéancier éventuellement convenu.

#### ARTICLE 10. REPORT DE LA FORMATION

Aucun report de la formation ne sera possible.

#### ARTICLE 11. DÉFINITION DE L'ÉLÈVE

Par « élève » il faut entendre la personne physique pour laquelle la formation est dispensée.

#### ARTICLE 12. DÉLAI LÉGAL DE RÉTRACTATION

L'élève dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. **Attention, ce délai n'est valable que pour les inscriptions qui auront été effectuées au plus tard un mois et une semaine avant la date de séminaire et, deux mois et quinze jours pour les inscriptions anticipées.** Il devra faire part de cette rétractation par email à l'adresse : [secretariat@cena-ecole-masson.fr](mailto:secretariat@cena-ecole-masson.fr) ou par courrier à l'adresse indiquée sur notre site Internet : **SAS CENTRE ENSEIGNEMENT NATUROPATHIE APPLIQUÉE (C.E.N.A.)** / [secretariat@cena-ecole-masson.fr](mailto:secretariat@cena-ecole-masson.fr). Le courrier de rétractation devra mentionner les points suivants : *Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la formation ci-dessous : Commandée le (\*) / reçue le (\*) / Nom du client / Adresse du client / Signature du client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) / Date. Ce délai expire quatorze jours après la date de la conclusion du contrat*

#### ARTICLE 13. CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Dans le cadre du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat, sous réserve que les conditions susvisées dans l'article 12 soient remplies, et à réception du courrier de rétractation dans ce délai, l'élève pourra prétendre au remboursement des paiements déjà reçus sans retard excessif et en tout état de cause au plus tard quatorze jours à compter du jour où le C.E.N.A. – Ecole Masson sera informé de cette décision de rétractation. Il sera procédé au remboursement par virement bancaire excepté si l'élève souhaite expressément un moyen de paiement différent.

Le C.E.N.A. – Ecole Masson se réserve également le droit de résilier le contrat si l'élève ne s'inscrit pas dans l'état d'esprit de l'enseignement dispensé ou s'il ne respecte pas les conditions d'inscription, de suivi de la formation, et/ou de règlement prévus au présent contrat. Dans ce cas, il notifiera à l'élève sa décision par courrier recommandé.

#### ARTICLE 14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble du contenu du site internet, des supports pédagogiques, des supports vidéos et de espace élève est la propriété du centre de formation C.E.N.A. et de ses partenaires. Ce contenu est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Il en sera de même pour toute utilisation des patronymes « Robert Masson » et « Sandrine Navarrete Masson. ».

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION MISE À JOUR DE L'UTILISATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES DANS LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES 26 & 27 OCTOBRE 2019 - CANET-EN-ROUSSILLON

En outre, le centre de formation CENA reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, articles, publications, livres, dessins, modèles, prototypes, etc. réalisés (même à la demande de l'élève) en vue de la fourniture de la formation à l'élève.

L'élève s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdits contenus, y compris de contenu photographique, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du centre de formation C.E.N.A. qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Par ailleurs, le centre de formation CENA reste propriétaire exclusif de l'ensemble des éléments fournis lors de la formation. L'élève dispose d'un droit d'utilisation exclusivement personnel de tout support (électronique, informatique, papier, audiovisuel, etc.) et de tout enseignement dispensé. L'élève pourra utiliser les connaissances acquises afin de les appliquer pour toute fin personnelle ou professionnelle, néanmoins il s'interdit de reproduire, copier ou paraphraser les enseignements dispensés en vue de les transmettre à un tiers à titre onéreux ou gratuit.

En vertu des articles 226-1 à 226-8 du code Pénal précisant que "toute publication ou reproduction d'une image sur laquelle une personne est facilement reconnaissable n'est autorisée qu'avec son consentement préalable », nous souhaitons informer nos élèves que toute utilisation d'image, de photographies ou de vidéos appartenant au C.E.N.A. ou représentant Sandrine Navarrete Masson ou Robert Masson (sur tous types de supports : réseaux sociaux, site Internet, plaquette de présentation, flyer, etc.) devront être préalablement validé(e)s par nos soins, que l'image concernée soit préjudiciable ou non.

### ARTICLE 15. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par l'élève qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

### ARTICLE 16. DROIT APPLICABLE ET LANGUE

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français.

Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte en français fera foi en cas de litige.

- Je confirme mon inscription au séminaire coché plus haut sur le bulletin d'inscription.
- Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente de formation joint et en accepter les termes.

### > CONTRAT DE FORMATION À RENVOYER SIGNÉ À :

#### CENA - Sandrine NAVARRETE MASSON

Merci de renvoyer votre bulletin à l'adresse postale indiquée sur notre site Internet page « Contact » et sur la page dédiée à ce séminaire.

Renseignements inscription : 04 68 38 94 60

P: 5/5

NOM :  
PRENOM :  
FAIT À :

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

#### NOS COORDONNÉES BANCAIRES

BÉNÉFICIAIRE : EURL CTRE ENS NATUROPATHIE APPLIQUEE

IBAN : FR76 1090 7002 3434 2214 9787 487

BIC : CCBPFRPPBDX